

Les docteurs constituent des ressources rares et précieuses pour les économies et les sociétés du XXIème siècle, de sorte que les pays pleinement entrés dans l'économie de la connaissance se les arrachent sur le marché mondial des hautes compétences. Seule dans son cas, la France voit, au contraire, baisser leur participation à la population active et se détériorer leurs conditions d'embauche (fort chômage, faibles rémunérations et précarité des emplois). Il en résulte une désaffection croissante pour les formations à la recherche et une fuite accélérée des cerveaux qui menacent de tarir notre vivier de futurs innovateurs, experts, enseignants et chercheurs, et qui amorcent un cercle vicieux très inquiétant pour l'avenir de notre pays. **Comment comptez-vous renverser cette tendance ? Que proposez-vous pour revaloriser le statut professionnel, social et culturel des docteurs et le mettre au même niveau que dans les autres pays ?** Nous souhaiterions que vous répondiez à ces préoccupations qui dépassent de beaucoup nos problèmes d'avenir personnel, en les mettant en perspective des enjeux économiques et sociaux de notre pays.

Plus précisément :

- Que comptez vous faire pour convaincre les entreprises industrielles et de services, de toutes tailles, de miser sur la recherche et les docteurs ?
- Comment comptez-vous lever les blocages qui freinent l'irrigation par les docteurs de nos collectivités et administrations publiques ?
- Comment comptez-vous dynamiser en France la création et le développement des entreprises innovantes fondées sur des savoirs scientifiques ?
- Comment comptez-vous accélérer le développement des activités publiques et privées d'intermédiation entre recherche, économie et société (traduction et valorisation des savoirs scientifiques, conseil et expertise scientifique), afin que la France rattrape son retard ?
- Que comptez-vous faire pour décroiser notre enseignement supérieur, organisé en officines stérilement rivales (écoles contre universités, etc.), afin de renforcer les complémentarités existantes ?
- Quels outils de progression et de diversification des carrières des chercheurs et enseignants-chercheurs du public proposerez-vous, afin de passer d'une gestion administrative des personnels à un dispositif permettant le développement des talents dans leur diversité ?
- Comment comptez-vous assurer durablement le financement d'une telle politique de promotion des docteurs ? Quels moyens dégagerez-vous pour les mettre en position de devenir, dans leur diversité, des artisans parmi les plus efficaces du développement économique, social et environnemental de notre pays ?
- Les compétences des docteurs vous paraissent-elles utiles pour l'équipe gouvernementale que vous choisirez ? Pourquoi ?

ensemble tout devient possible



sarkozy.fr

LE CANDIDAT

Paris, le 03 AVR. 2007

Monsieur le Président,

Dans un courrier récent, vous avez bien voulu me faire part des réflexions conduites par votre association pour mieux préparer notre système d'enseignement supérieur et de recherche à relever les défis de la société de la connaissance. A cet effet, vous plaidez en particulier en faveur d'une plus grande valorisation du potentiel de compétences des docteurs que vous jugez aujourd'hui encore largement sous-exploité.

Soyez persuadé que j'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de vos analyses et de vos suggestions. Mes collaborateurs et Christian Blanc, m'ont également fait part des échanges qu'ils ont eus avec vous et avec d'autres représentants de votre association.

Je partage pleinement votre constat sur l'urgence d'une réorganisation en profondeur de notre effort en direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il est temps que nous nous donnions les moyens de nous hisser et de nous maintenir aux avant-postes de la compétition mondiale des savoirs qui déterminera demain la place et le niveau de vie de notre pays. Cela implique des investissements supplémentaires mais aussi des réformes structurelles. Les unes ne peuvent aller sans les autres si l'on veut vraiment améliorer l'efficacité d'ensemble et les performances de notre système. Ce sera là une priorité absolue de mon action si les Français me font confiance, et l'implication des docteurs sera un élément décisif de la réussite des changements qui devront être engagés sans tarder dans ce domaine.

Vous m'avez par ailleurs adressé les questions que vous souhaitiez poser aux candidats à l'élection présidentielle. Vous trouverez ci-joint retour les réponses qu'elles appellent de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas SARKOZY

Monsieur Benoît BRAIDA
Président de l'ANDÈS
62 bis, rue Gay-Lussac
75 005 PARIS

REPONSE DE NICOLAS SARKOZY AU QUESTIONNAIRE DE L'ANDES

Que comptez-vous faire pour convaincre les entreprises industrielles et de service, de toutes tailles, de miser sur la recherche et les docteurs ?

Je souhaite d'abord donner un message politique aux entreprises, sur l'importance du recrutement des docteurs. La formation par la recherche est une école de rigueur, de créativité, de conduite de projet. Elle donne des qualifications remarquables pour travailler en entreprise. Surtout, la clé de la compétitivité est plus que jamais la recherche développement et l'innovation. Nul ne peut mieux initier cette démarche dans l'entreprise qu'un docteur qui s'est formé par la recherche. J'ajouterai que l'excellent dispositif CIFRE doit être développé et amplifié.

Le deuxième point essentiel, c'est que l'attrait des entreprises pour les docteurs augmentera significativement si l'on rapproche enfin nos universités de l'excellence mondiale et nos entreprises de l'université. Cela passe par une réforme profonde, pour associer directement l'entreprise à la gouvernance et au financement des universités, et pour donner aux universités l'autonomie et les moyens dont elles ont besoin. Pour faire entrer plus de docteurs dans l'entreprise, il ne faut pas que l'université rejette l'entreprise.

Comment comptez-vous lever les blocages qui freinent l'irrigation par les docteurs de nos collectivités et administrations publiques

Un très grand nombre de docteurs choisissent de faire carrière dans la recherche publique et y réussissent très bien, je ne perçois pas de blocage. Pour ces carrières comme pour d'autres carrières publiques, il y a en premier lieu la règle républicaine du concours, concours pour lesquels leur haut niveau de formation est un atout. Je pense en outre que nous pourrions explorer davantage la voie contractuelle pour favoriser l'accès des docteurs à des responsabilités d'encadrement supérieur dans les administrations et les cabinets ministériels. Les décideurs publics doivent apprendre à travailler davantage avec le monde scientifique et universitaire, comme cela se pratique dans d'autres pays. Cela ne pourra qu'enrichir la compréhension de la complexité de la société et du monde qui nous environne. Ce sera donc un plus pour la qualité de la décision publique.

Comment comptez-vous dynamiser en France la création et le développement des entreprises innovantes fondées sur des savoirs scientifiques ?

Il se crée aujourd'hui en France beaucoup plus d'entreprises innovantes qu'il y a trois ou quatre ans. La simplification des démarches de création d'entreprise, le crédit impôt recherche et les aides à l'amorçage et à la R&D des très petites entreprises sont des soutiens importants. Pour aller plus loin il faut avant tout une évolution des mentalités vers la prise de risque dans notre pays, et un accroissement des fonds privés orientés vers ces projets. C'est pour cela que je propose de permettre aux contribuables imposés à l'ISF de déduire jusqu'à 50 000 € de cet impôt s'ils l'investissent dans une PME innovante. C'est pour cela que je veux créer une charte du « business angel » qui ouvrira des avantages fiscaux aux investisseurs qui financent de jeunes entrepreneurs mais surtout les suivent et les aident dans leur projet. Je crois aussi que nous devons réfléchir à orienter davantage les financements de l'AII vers les projets de création d'entreprises à très fort potentiel de croissance. Leur développement est encore trop souvent bridée par l'insuffisance des financements dont elles ont besoin alors qu'elles n'ont pas ou peu de fonds propres et que leurs actifs sont avant tout immatériels. Au-delà, la réforme profonde de notre système d'enseignement supérieur et de recherche que je souhaite engager sans tarder si les Français me font confiance permettra de dynamiser notre potentiel d'innovation sur le moyen et le long terme. Je pense en particulier à la constitution de campus universitaire et de recherche puissants et autonomes, capables de rivaliser avec les meilleurs

standards internationaux et qui seront les creusets d'une diffusion rapide des connaissances les plus avancées dans l'économie et la société. Ces campus pourraient d'ailleurs accueillir des zones franches destinées à faciliter et à encourager les initiatives des chercheurs dans le domaine de la valorisation.

Comment comptez-vous accélérer le développement des activités publiques et privées d'intermédiation entre recherche, économie et société (traduction et valorisation des savoirs scientifiques, conseil et expertise scientifique), afin que la France rattrape son retard ?

J'ai créé les pôles de compétitivité pour intensifier les liens entre recherche et économie par le biais de la proximité régionale. Pour aller plus loin il nous faut rapprocher la recherche des organismes de celle de l'université, qui est un milieu plus ouvert. Il faut aussi formaliser le rôle d'expertise du chercheur public pour qu'il puisse l'exercer librement sans contraintes statutaires. Mais l'université, ou l'organisme dont il dépend, qui fournit l'infrastructure et l'image de marque sur lesquelles il appuie son expertise, doit alors logiquement bénéficier financièrement d'une quote-part du produit de celle-ci.

Que comptez-vous faire pour décloisonner notre enseignement supérieur, organisé en officines stérilement rivales (écoles contre universités, etc...), afin de renforcer les complémentarités

Le décloisonnement est essentiel. Il doit s'opérer entre organismes de recherche et universités, en confiant à celles-ci, une fois réformées, une gestion de plus en plus directe de laboratoires aujourd'hui mixtes. S'agissant des grandes écoles, il est essentiel d'augmenter le nombre de leurs élèves qui s'orientent vers un doctorat. Il n'est pas de meilleure incitation pour cela que d'augmenter massivement les salaires des thésards et post-doctorants pour les porter à un niveau décent au regard des pays concurrents (Etats-Unis, Suisse, Suède, Grande-Bretagne). Une autre incitation sera mon choix de faire porter l'effort financier que je veux pour la recherche publique, soit un effort supplémentaire de 4 milliards d'euros à l'horizon 2012, sur l'environnement de travail et la qualité des moyens de recherche.

Quels outils de progression et de diversification des carrières des chercheurs et enseignants-chercheurs du public proposerez-vous, afin de passer d'une gestion administrative des personnels à un dispositif permettant le développement des talents dans leur diversité ?

Il me paraît essentiel de redonner de la fluidité au système et par la même aux carrières en menant deux réformes majeures : d'une part un triplement du financement sur projets, qui permettra de donner à des équipes de chercheurs la masse critique de financements qui permet de grandes avancées ; d'autre part un rapprochement des statuts de chercheur et d'enseignant-chercheur, pour démultiplier la circulation entre organismes et université. Je souhaite qu'un chercheur puisse passer sans aucune contrainte à l'enseignement en cours de carrière, et réciproquement. Cela ne peut passer que par une intégration beaucoup plus grande de la recherche dans les universités.

Comment comptez-vous assurer durablement le financement d'une telle politique de promotion des docteurs ? Quels moyens dégagerez-vous pour les mettre en position de devenir, dans leur diversité, des artisans parmi les plus efficaces du développement économique social et environnemental de notre pays ?

Le financement de la recherche est une question de priorités. J'ai annoncé, dans le budget de l'État, des propositions d'économies précises par le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux et une revue systématique des dépenses dans tous les domaines. Dans le domaine de la recherche, l'effort financier se concentrera sur deux priorités déjà évoquées : le financement sur projet pour un environnement de travail performant, et de meilleures rémunérations des chercheurs, en particulier des jeunes.

Les compétences des docteurs vous paraissent-elles utiles pour l'équipe gouvernementale que vous choisirez ? Pourquoi ?

Les compétences des docteurs sont bien sûr des atouts pour une fonction ministérielle, mais je n'en dirai pas plus pour éviter de donner cours aux supputations les plus diverses.